

Technicien de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie

RNCP37294 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255r
Formacode(s)	24396, 31624
Code(s) ROME	I1307
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	26/02/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400205	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800044	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201726	Former et organiser l'évaluation
AGENCY DETECTION SECURITY	85137801800028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT - SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	89518621100036	Former et organiser l'évaluation
B&P CONSEILS ET FORMATIONS	91137601000029	Former et organiser l'évaluation
CENTRE REEDUCATION INVALIDES CIVILS	77694494400045	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION ROUBAISIENNE DE L ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE	80443252400010	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PABLO PICASSO	19660014200059	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37294-technicien-de-maintenance-et-de-travaux-en-systemes-de-securite-incendie/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie est chargé de mettre en service et de maintenir, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des installations de sécurité incendie, dans des établissements recevant du public, des immeubles de grande hauteur, des bâtiments industriels ou d'habitation, ou des parcs de stationnement notamment.

ACTIVITÉS VISÉES

Il s'agit principalement de détecteurs de fumée, de flammes, de chaleur et de déclencheurs manuels, connectés à un équipement de contrôle et de signalisation (ECS) permettant de provoquer automatiquement l'évacuation des personnes présentes sur le site par diffusion de signaux d'alarme sonores et lumineux, ainsi que la mise en sécurité du bâtiment notamment par la mise en fonctionnement du compartimentage, du désenfumage ou l'arrêt des installations techniques lorsqu'ils existent, pilotés par un centralisateur de mise en sécurité incendie (CMSI).

A partir des pièces du dossier technique d'installation, au format papier ou numérique, réalisé par le bureau d'étude, et mis à sa disposition par son responsable, le technicien réalise notamment les raccordements des équipements centraux, les paramétrages, les essais, et participe à la réception technique du système de sécurité incendie. Il forme le client ou l'exploitant à l'utilisation des systèmes installés et assure, dans le cadre d'un contrat passé avec le client, les interventions de maintenance préventive et corrective.

Le lieu de travail de ce technicien se situe :

- au siège de l'entreprise pour tout ce qui concerne la préparation, le suivi et le rendu compte de ses interventions ;
- sur les chantiers pour ce qui concerne l'installation et la mise en service des projets ;
- sur le site en exploitation pour la maintenance.

Le technicien travaille seul ou en équipe, selon l'importance des chantiers. Ses horaires de travail peuvent varier en fonction des délais d'achèvement du chantier ou de l'urgence d'une maintenance. Dans cette activité, des astreintes de nuit et de week-end sont à assurer régulièrement. Le technicien peut également partir quelques jours en déplacement, sur un chantier éloigné. Le technicien exerce ses activités sur des SSI de toute technicité et du plus simple au plus complexe sur le plan réglementaire : systèmes de catégories A à E et équipements d'alarme de type 1 à 4, conventionnels ou adressables.

Il est en relation avec les différents intervenants du projet (le coordinateur système de sécurité incendie, le bureau d'étude maître d'œuvre, le client, les fournisseurs, les sous-traitants, les autres corps d'état), les différents services de son entreprise (commercial, bureau d'étude, administratif), son responsable, et ses collègues monteurs et techniciens.

Il réalise ses activités dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité individuelle et collective, notamment vis-à-vis du risque électrique et de la présence éventuelle de matériaux contenant de l'amiante. Il applique les recommandations du plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS) s'il existe, sinon du plan de prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser l'installation et la mise en service d'un système de sécurité incendie

- Réaliser l'installation des équipements centraux et périphériques d'un système de sécurité incendie
- Réaliser les paramétrages et les essais d'un système de sécurité incendie

2. Réaliser la maintenance préventive et corrective d'un système de sécurité incendie

- Préparer et effectuer les actions de maintenance préventive et les essais fonctionnels d'un système de sécurité incendie
- Préparer et effectuer l'intervention de maintenance corrective d'un système de sécurité incendie
- Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie

Blocs de compétences

RNCP37294BC01 — Réaliser l'installation et la mise en service d'un système de sécurité incendie

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'installation des équipements centraux et périphériques d'un système de sécurité incendie

Réaliser les paramétrages et les essais d'un système de sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

Partie 1, durée 3 h 30 min : "Réaliser l'installation des équipements centraux et périphériques d'un système de sécurité incendie" et "Réaliser les paramétrages et les essais d'un système de sécurité incendie".

Tous les candidats réalisent cette partie en même temps. À partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat câble, raccorde, paramètre et réalise les essais fonctionnels du SSI qui lui est affecté. Cette partie est réalisée sous surveillance, hors présence du jury.

Partie 2, durée 0 h 30 min : Le candidat présente au jury la production réalisée à la partie 1.

Il met en œuvre les modifications demandées par le jury pour lever les réserves. Il met à jour le dossier technique d'installation, complète le rapport de mise en service et le registre de sécurité.

Chaque candidat est évalué individuellement et à tour de rôle.

Entretien technique : 00 h 25 min

L'entretien technique est organisé dans l'atelier en présence du candidat et du jury. L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Le jury mène l'entretien à partir d'un guide composé du descriptif de différentes situations de chantier et des propositions de questions portant sur les procédures de travaux, les règles de sécurité et les modes opératoires relatifs à la compétence évaluée partiellement lors de la mise en situation professionnelle.

La contextualisation de l'entretien est limitée aux situations liées à la mise en œuvre des foyers type site, aux mesures de débits et vitesses aérodynamiques et intensités consommées dans le domaine du désenfumage.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 25 min

RNCP37294BC02 — Réaliser la maintenance préventive et corrective d'un système de sécurité incendie

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et effectuer les actions de maintenance préventive et les essais fonctionnels d'un système de sécurité incendie

Préparer et effectuer l'intervention de maintenance corrective d'un système de sécurité incendie

Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 00 min

Partie 1, durée 0 h 30 min : "Préparer et effectuer l'intervention de maintenance corrective d'un système de sécurité incendie" et "Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie".

En présence du jury, le candidat réalise une intervention de dépannage du système, à l'issue de laquelle il rend compte au jury oralement et par écrit de ses vérifications. Chaque candidat est évalué individuellement à tour de rôle.

Partie 2, durée 0 h 30 min : "Préparer et effectuer les actions de maintenance préventive et les essais fonctionnels d'un système de sécurité incendie" et "Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie".

En présence du jury, le candidat réalise une visite de maintenance préventive du système, à l'issue de laquelle, il rend compte au jury oralement et par écrit de ses vérifications. Il indique au jury comment former le client à l'exploitation du SSI conformément à la réglementation en vigueur, notamment en termes de niveau d'accès. Chaque candidat est évalué individuellement à tour de rôle.

Entretien technique : 00 h 25 min

L'entretien technique est organisé dans l'atelier en présence du candidat et du jury. L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Le jury mène l'entretien à partir d'un guide composé du descriptif de différentes situations de maintenance et des propositions de questions portant sur les procédures, les règles de sécurité et les modes opératoires relatifs aux compétences évaluées partiellement lors de la mise en situation professionnelle.

La contextualisation de l'entretien est limitée aux situations liées à la mise en œuvre des foyers type site, aux mesures de débits et vitesses aérodynamiques et intensités consommées dans le domaine du désenfumage, ainsi que les actions de maintenance sur les dispositifs actionnés de sécurité.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 25 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises de fabrication et d'installation de matériel de sécurité incendie
- les entreprises d'électricité générale d'envergure nationale disposant d'un département sécurité incendie
- les entreprises locales spécialisées dans l'installation de SSI
- les mainteneurs en SSI et dans une moindre mesure, et avec quelques années d'expérience,
- les organismes de contrôle technique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- technicien mise en service systèmes de sécurité incendie
- technicien de maintenance systèmes de sécurité incendie
- installateur systèmes sécurité alarme détection incendie
- technicien sécurité-alarme
- technicien de maintenance sécurité alarme incendie
- technicien maintenance en systèmes alarme et sécurité
- technicien de maintenance des systèmes d'alarme

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9

et R. 4544-10

du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur aux niveaux B2V - B2V Essai - BR - BC - H0, limitée au champ d'intervention de ses compétences et au domaine des installations de sécurité incendie, y compris leurs alimentations basse tension.

La réglementation sur les risques professionnels encadrée par l'article L. 4121 du code du travail pour le travail en hauteur entre autres.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 886 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (23 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 550
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 338 €
Selon la branche	6 000 € – 8 015 €
Prise en charge	Branches concernées
7 338 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 175 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 015 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 500 €	CPNEFP des commerces de gros
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	26/02/2028
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	47	0	82 %	92 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29900

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP29900

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37294/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1

Prix indicatif	3 780 €
Durée	140 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	1
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 10/2025 à 10/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	73 %
Période	03/2026 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	12
Montant total engagé	45 360 €
Coût moyen par dossier	3 780 €
Durée moyenne	140 h
Période	02/2026 – 08/2026
France compétences	66 %
France Travail	23 %
Entreprise	7 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.